

## Calcul des différents Ratios

Les points attribués sont fonction de Ratios décrits ci-dessous :

- Ratio 1 : Nombre d'Arbitres en formation / Total Licenciés :	10 points
- Ratio 2 : Pourcentage d'Arbitres féminines :	10 points
- Ratio 3 : Qualification du responsable de l'école :	5 points
- Ratio 4 : Fréquence des Formations qu 30/06/2013 :	2,5 points
- Ratio 5 : Fréquence des Formations qu 31/12/2013 :	2,5 points
- Ratio 6 : Evolution par arbitre sur l'année civile	28 points
- Ratio 7 : Pourcentage de Jeunes Arbitres	8 points
- Ratio 8 : Répartition Arbitres Club / Comité / Ligue / FFHB :	24 points
- Ratio 9 : Valorisation	8 points
- Ratio 10 : Valorisation Responsable	2 points
<b>Total</b>	<b>100 points</b>

### Bonus / Malus Ligue et Comité

- Comité :	-8 points / +8 points
- Ligue :	-7 points / + 9 points
<b>Bonus / Malus Maximum</b>	<b>-15 points/ +17 points</b>

### Comment obtenir un label ?

Pour obtenir un Label, le club doit déposer un dossier de Demande qui sera signé et validé par le Club, le Comité et la Ligue :

- Il décrit la composition, l'encadrement de l'Ecole d'Arbitrage, ses actions et son développement
- Il intègre également la Charte tripartite

### Comment obtenir et échanger de l'information sur ce sujet ?

Rendez-vous dans la partie **ARBITRAGE** du site de la FFHB



LA POSTE  
Partenaire des arbitres

**Communiquons Ensemble !!**  
**Le Respect des Règles et de l'Arbitre**  
**Le Plaisir d'Arbitrer**



**hummel**  
PARTENAIRE OFFICIEL  
DES ARBITRES DE HANDBALL



## Mémento Label Ecole d'Arbitrage



« Année 2013 »

### Objectifs de l'Ecole d'Arbitrage ?

- Intégrer la partie « Arbitrage » dans tout projet de club et ainsi créer une « Dynamique de groupe »
- Valoriser la fonction d'arbitre au sein du club (reconnaissance de son statut) ;
- Intégrer la connaissance des règles et le respect de l'arbitre auprès des joueurs, des managers, des dirigeants et des accompagnateurs
- Initialiser la filière des Jeunes Arbitres club
- Faire arbitrer les jeunes joueurs par les Jeunes Arbitres
- Détecter et fidéliser les (Jeunes) Arbitres les plus motivés
- Assurer le renouvellement des arbitres du club
- Etre reconnu auprès des différentes structures comme « Club Formateur d'Arbitres » par l'obtention d'un Label

### Qui peut vous renseigner ?

Le Label Ecole d'Arbitrage s'appuie sur un réseau de coordinateurs dans les Comités et les Ligues.

Cependant, afin d'assurer un meilleur service de proximité, la CCA a mis en place un Comité de Pilotage :

Responsable CCA	JULLIG Eric	0646326205	<a href="mailto:eric.jullig@orange.fr">eric.jullig@orange.fr</a>
Secteur Nord Ouest	DECONINCK Michel	0609105775	<a href="mailto:micheldeconinck@sfr.fr">micheldeconinck@sfr.fr</a>
Secteur Sud Ouest	BELARBI Bouziane	0664190860	<a href="mailto:belbhb@hotmail.fr">belbhb@hotmail.fr</a>
Secteur Nord Est	LABONNE Robert	0386702557	<a href="mailto:boblabo@voila.fr">boblabo@voila.fr</a>
Secteur Sud Est	BARADA Laurent	0668660800	<a href="mailto:laurent.barada@gmail.com">laurent.barada@gmail.com</a>

➤ En fonction des données saisies dans la demande et du nombre définitif de points obtenus, un type de Label est alors attribué :

- ↔ Label « Bronze » : entre 21 et 55 points
- ↔ Label « Argent » : entre 56 et 69 points
- ↔ Label « Or » : à partir de 70 points

Aucun Label n'est attribué pour un score inférieur à 21 points

### Planning du projet

Timing	Action	Acteur(s)
De Septembre à Décembre	Téléchargement de la demande de labellisation, du mémento et du guide opératoire dans la partie « <b>ARBITRAGE</b> » du site internet de la FFHB ou sur la clé de l'arbitrage club	Club
<b>31 Janvier 2014</b> Au plus tard	Envoi de la demande complète de demande de Labellisation au comité départemental	Club
Tout dossier incomplet ou reçu après la date du 31 janvier ne devrait pas être pris en compte		
<b>28 Février 2014</b> Au plus tard	Envoi de la demande analysée et validée par le Comité (CDA / CDJA) à la Ligue  Demande éventuelle de compléments d'informations aux clubs	Comité CDA/CDJA
<b>31 Mars 2014</b> Au plus tard	Envoi de la demande analysée et validée par la Ligue (CTA / CTJA) au coordinateur Secteur CCA  Demande éventuelle de compléments d'informations aux clubs	Ligue CTA/CTJA
<b>20 Avril 2014</b> Au plus tard	Analyse de la demande par le coordinateur Secteur CCA Travail collaboratif d'ajustement du contenu des dossiers par le coordinateur Secteur CCA et les Ligues	Secteur CCA
<b>Fin Avril 2014</b>	Etude des dossiers et Attribution des Labels par le Comité de Pilotage CCA	CCA
Courant Juin 2014 Au plus tard	Envoi par email du résultat général et de la synthèse par club à chaque Ligue	Secteur CCA
Juin - Octobre 2014	Envoi des supports et dotations aux Ligues	Secteur CCA
Lors d'évènements marquants ou spécifiques	Remise des labels (supports et dotations) aux clubs concernés.	Comité et/ou Ligue

### Comment compléter facilement la demande de Label ?

La demande de Label doit être complétée directement sur Excel, les calculs étant automatiques. L'envoi du dossier doit uniquement se faire par email.

Pour des informations détaillées, se reporter à l'onglet « Mode d'emploi » du dossier de demande de Label

Chapitre 1 : Informations sur le Club

Chapitre 2 : Responsable Ecole d'Arbitrage

Chapitre 3 : Signatures

Chapitre 4 : Fréquence des Formations

Chapitre 5 : Liste de JA et Arbitres du Club (nés avant 2004)

Chapitre 6 : Questions Bonus / Malus Comité

Chapitre 7 : Questions Bonus / Malus Ligue

➤ La synthèse des points accordés et du Label attribué figure dans l'onglet "Synthèse" du dossier de demande et sera envoyée aux Clubs par email (copie Comité et Ligue) après réunion du Comité de Pilotage CCA.

➤ Le fichier Excel a été protégé pour empêcher toute modification de mise en page et de formule.

➤ Afin d'assurer une totale transparence des informations, le mot de passe a été communiqué uniquement aux membres du Comité de Pilotage de la CCA.

Les formules de calculs ne sont donc pas accessibles aux Clubs, Comités et Ligues.